PATHOLOGIES RESPIRATOIRES : QUELS RISQUES POUR LES PROFESSIONNELS DE L'AGRICULTURE ?

par Jean-Claude **Dalphin**[1]

Les professionnels de l'agriculture sont soumis à une multitude "d'agressions" : exposition à des substances toxiques, de nature biologiques, chimiques ou gazeuses, et allergéniques... ; conditions et horaires de travail souvent ingrats ; niveau socio-économique globalement bas ; avenir incertain pour beaucoup de filières.... Ce secteur professionnel est en outre associé à un sur-risque de plusieurs pathologies: maladies respiratoires, troubles musculo-squelettiques, désordres neuro-psychiques, certains cancers, accidents du travail.... Pour autant, la mortalité en France y est plus faible que celle de la population générale, et l'espérance de vie plus élevée. C'est un des nombreux ***paradoxes*** qui sont illustrés par l'étude des risques respiratoires.

Les agriculteurs sont en effet exposés par voie inhalée à de multiples aéro-contaminants de nature organique, chimique ou minérale qui induisent des atteintes respiratoires variées, dont les mécanismes restent souvent mal élucidés. La fréquence de la bronchite chronique, de la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), des pneumopathies d'hypersensibilité et des bronchopneumopathies toxiques est élevée. Pour l'asthme, les données sont apparemment contradictoires et le ***paradoxe*** de l'asthme agricole est progressivement admis par la communauté scientifique : d'un côté, les expositions génèrent des asthmes qui relèvent de mécanismes inflammatoires ou immunologiques non spécifiques, de l'autre, paradoxalement, naître dans une ferme – en particulier de production laitière - protège de l'allergie atopique et des maladies allergiques dont l'asthme. Les raisons de cette protection, que presque plus personne ne conteste, ne sont pas élucidées, mais la consommation de produits laitiers, la diversification alimentaire précoce et la forte exposition microbienne en période périnatale jouent un rôle déterminant.

"La ferme" pourrait protéger également du cancer bronchique. Cela soulève le concept innovant qu'un environnement classiquement à risque puisse protéger d'une maladie chronique grave. Il est vrai que quelques expositions agricoles sont associées à certains cancers. C'est le cas des pesticides (notamment des insecticides), qui en cas d'exposition importante et longue sont probablement à l'origine de cancers du cerveau, de cancers du système hématopoïétique et avec une moindre fréquence de cancers du poumon. Mais, à nouveau, ***paradoxalement***, l'incidence et la mortalité des cancers tous sites confondus sont inférieures à celle de la population générale en France. D'où l'idée d'une protection qui jusqu'à une période très récente a été réfutée au prétexte que les études, qui depuis près de 30 ans montrent une association inverse entre la présence ou la survenue de cancers bronchiques et l'exposition agricole, ne prenaient qu'insuffisamment en compte le tabagisme. Cependant, des contributions très récentes, en particulier l'étude de cohorte française AGRICAN qui suit plus de 180 000 agriculteurs, montrent, après prise en compte scrupuleuse du tabagisme, que l'élevage bovin protège du cancer bronchique avec une relation de type durée d'exposition-effet.

Il ne faut pas toutefois obérer, comme évoqué plus haut, le risque respiratoire lié à certaines expositions agricoles. Cela concerne bien sûr les pneumopathies d'hypersensibilité dont le modèle est

[1] Service de Pneumologie, CHU de Besançon
UMR-CNRS 4972 (Chrono-Environnement), Université de Franche-Comté

Copyright – Académie d'Agriculture de France – 2013. Séance du 13 novembre.

la maladie du poumon de fermier, les bronchopneumopathies toxiques telles que le syndrome toxique des poussières organiques ou mycotoxicose, les exceptionnelles fibroses pulmonaires aiguës liées à l'inhalation massive de gaz..., mais surtout la BPCO. L'agriculture est en effet un des secteurs professionnels le plus à risque de BPCO et les études récentes, faites notamment dans le Doubs en production laitière, montrent que le niveau du risque professionnel de trouble ventilatoire obstructif est de l'ordre de celui du tabagisme. Encore un ***paradoxe*** : c'est ce milieu de production laitière qui protège des maladies allergiques, du cancer bronchique, mais qui génère des BPCO....

Copyright – Académie d'Agriculture de France – 2013. Séance du 13 novembre.